



"PAS DE FUSILS SUR LES CENDRES"

MARCHE CITOYENNE

Le 24 octobre 2026 à Paris

RV 13h30 - Place Saint Sulpice Paris 6ème

Organisée par : Bruno VALENTIN / ONE VOICE / PACCT Rambouillet / ASPAS / AVES



UNE PETITION : + de 529 000 signatures sur change.org

Lancée le 14 juillet 2026 par **Bruno Valentin**, la pétition « Pas de fusils sur les cendres » sur **Change.org** approche les 529 500 signatures.

Elle demande la suspension de la chasse dans les zones forestières ravagées par les incendies de cet été.

Ce sont des décisions qui s'imposent pour respecter le vivant et accorder le répit nécessaire aux animaux survivants des nombreuses catastrophes naturelles qui se sont succédé, feux, sécheresse et canicule.

Septembre, marque l'ouverture officielle de la chasse, à tir, vénerie, piégeage et autres multiples pratiques ... à quelques mois des naissances, en plein brame du cerf.

On ne chasse pas des victimes affaiblies !

D'autres actions ont également eu lieu en août, comme **l'interpellation, par courrier, du ministère de l'Ecologie ainsi que de 44 préfets des départements les plus durement touchés, pour demander la suspension de la chasse d'été et un report de la saison de chasse générale**

Une demande restée sans réponse des autorités nationales. Un grand nombre de préfets ont aujourd'hui maintenus l'ouverture de la chasse dans les zones sinistrées.

Bruno Valentin auteur de la pétition indique avoir adressé un courrier :

- À la Présidence de la République le 26 juillet 2026
- Au Premier ministre le 12 août 2026
- À la mission reconstruction et adaptation des territoires entre parenthèses MRAT le 23 août 2026
- À la présidence du Sénat
- À la présidence de l'Assemblée nationale

Il indique avoir reçu des accusés de réception mais aucune réponse sur le fond à ce jour.

Chaque jour les attaques répétées et incessantes du gouvernement français et de nombreux élus, ne sont plus admissibles et encore moins justifiables (ESOD, scandales répétés de déforestation et de déboisement massif pour les constructions autoroutières, Loi Duplomb ...)

Nous devons affirmer fortement notre solidarité envers la faune sauvage martyrisée, les riverains également victimes directes des cataclysmes de cet été et l'ensemble des citoyens français dans un contexte d'une éco anxiété grandissante.

Si l'on ne peut en toute logique faire appel à la compréhension et à la compassion des élus et services administratifs de l'état, c'est à la raison et à la loi qu'ils devraient se plier.

Il incombe au gouvernement de **sommer les préfetures à « prendre leurs responsabilités »** et d'accorder un répit nécessaire et vital à la faune sauvage en souffrance, aux écosystèmes en péril, et aux citoyens français profondément affectés et solidaires.

CE QUE LA LOI DIT

"l'article R. 424-3 du code de l'environnement". Ce texte "permet précisément aux préfets de suspendre temporairement la chasse, pour tout ou partie du département, en cas de calamité, d'incendie, d'inondation ou de gel prolongé susceptibles de provoquer ou de favoriser la destruction du gibier, par périodes de dix jours renouvelables".

Des précédents existent cependant Le préfet du Var a suspendu, par arrêté du 3 septembre 2026, toute action de chasse sur les communes impactées par les incendies — pour un an renouvelable. Une vingtaine de départements ont pris des mesures similaires.

“Ce qui est possible localement doit devenir la règle nationale.” - Bruno Valentin

Rappelons que la chasse est un loisir en France, dont les différentes pratiques perturbent les écosystèmes et privent de nombreux citoyens d'un accès serein à la nature : près de 9 Français sur 10 considèrent notamment que la chasse pose des problèmes de sécurité pour les promeneurs (sondage IPSOS de 2023)

CE QUE DISENT LES DONNEES SCIENTIFIQUES DISPONIBLES

Victimes directes et en première ligne des incendies de forêts, les animaux sauvages, toutes espèces confondues, font face aujourd'hui à des situations d'une extrême gravité : blessures, intoxication, perte d'habitat et pour certaines espèces une mise en danger de leur reproduction & nidification, des ressources vitales de nourritures et d'eau limitée, le déplacement forcé qui les mettent directement en danger ...

Selon les travaux de **l'INRAE** (synthèse 2024) et du **CNRS** (Prodon et al., Université de Montpellier), les populations animales dans les zones incendiées mettent **16 à 30 ans** à retrouver un état viable. Les petits mammifères meurent en masse lors des incendies. Les grands animaux survivants se réfugient en lisière — là même où les chasseurs les attendent à la réouverture de la saison

« Avoir rouvert la chasse aujourd'hui dans ces zones, c'est achever ce que le feu a commencé »

Bruno Valentin, auteur de la pétition

UN CONFLIT D'INTERÊTS STRUCTURELS

L'**Office National des Forêts (ONF)**, missionnés pour gérer et protéger la forêt publique, tire également une part importante de ses revenus des **adjudications de chasse** sur ces mêmes forêts. Locations de parcelles et baux de chasse, organisations de battues, et vente de licences (bracelet)...

La chasse représente une part importante des revenus annuels de l'ONF !

On ne peut pas demander à celui qui tire des profits de la chasse de décider si la chasse doit s'arrêter. Les décisions importantes liées à la faune sauvage doivent être prises par l'État, sous couvert de données scientifiques fiables et objectives.

NOUS APPELONS A UNE MOBILISATION CITOYENNE MASSIVE LE 24 OCTOBRE 2026 - À PARIS ET DANS TOUTE LA FRANCE

Cette marche citoyenne réunira associations, signataires et citoyens autour d'une seule exigence : une réponse de l'état pour la protection du sentier et un engagement exemplaire pour la protection de la faune sauvage fortement éprouvée et désorientée.

« Je ne suis plus seul. Je suis le porte-parole d'une nation qui veut simplement être dignes de sa nature ».
Bruno Valentin, auteur de la pétition

BRUNO VALENTIN est un **citoyen engagé**, auteur "à ses heures" et propriétaire d'un refuge personnel pour animaux sauvés de l'abattoir ou abandon.

Il vit toute l'année, en Auvergne, au rythme des saisons et de la nature, il n'a pas d'étiquette politique, ni associative actuellement. À la suite de l'incendie du 12 juillet dans le sud de Paris, et dans la perspective d'une éventuelle ouverture de la chasse, il a lancé le 14 juillet 2026 la pétition **« Pas de fusils sur les cendres »** sur [Change.org](https://change.org), qui réunit aujourd'hui plus de 529 000 signataires.

ONE VOICE

One Voice est une association de défense des droits des animaux créée en 1995, qui agit au niveau national.

Parmi ses grandes campagnes, celle qui concerne les animaux sauvages aborde la thématique de la chasse sous toutes ses formes : chasses traditionnelles, chasse à courre, déterrage, chiens de chasse...

L'association demande une réforme radicale de la chasse, visant son interdiction comme ultime objectif, en passant par des étapes pragmatiques comme la fin des pratiques les plus cruelles. One Voice agit sur un aspect de prévention, de veille juridique, d'actions en justice. La grande majorité des arrêtés sont suspendus grâce à ces actions. Notre volonté à terme est de faire changer la loi, et sous la forme qu'elle tient actuellement, de veiller à ce qu'elle soit respectée. Que ce soit pour les animaux considérés comme nuisibles, ceux censés être protégés et ceux qui ne bénéficient d'aucun statut aux yeux de la loi, One Voice agit.

« Nous sommes des guerriers non violents, fiers d'être au service des animaux, cette cause est si noble et si juste. Servir, c'est d'abord penser à ceux pour qui l'on combat. Notre action doit s'inscrire dans un long terme qui permettra la prise de conscience de chacun et accompagnera l'action collective pour un monde meilleur. » **Muriel Arnal** – Présidente & Fondatrice

PACCT Rambouillet – Co fondé en 2021 par des militantes activistes, anciennement Ava et présentes en forêt de Rambouillet depuis 2018, le collectif **ACCT (Abolition Chasse à Courre & Traditionnelle)**, documente et informe les citoyens sur la cruauté de la chasse à courre, la maltraitance des animaux dits « outils », chiens et chevaux exploités pour la chasse, et les nombreuses dérives illégales et morales des veneurs et de leurs suiveurs.

« Non ! la chasse à courre comme toutes les chasses n'est ni « écologique » ni « respectueuse », et nous dénonçons la cruauté insupportable, les nombreux abus et autres agissements souvent illégaux de cette pratique. La chasse n'est pas utile, la chasse est un loisir. Une déviance anachronique dans notre société d'aujourd'hui. La chasse tue ! Et n'a pas d'autre objectif ... » **Muriel Marasti**, co fondatrice

CHANGE.ORG

[Change.org](https://change.org) est une plateforme de mobilisation citoyenne en ligne, neutre et non partisane, qui rassemble 17 millions d'utilisateurs en France et reflète les réactions des citoyens face à l'actualité.

« Avec plus de 529 000 signatures, la pétition "Pas de fusils sur les cendres" est la plus signée sur [Change.org](https://change.org) en France cette année. C'est la preuve que la question de la faune sauvage après les incendies dépasse les clivages et mobilise très largement les citoyens. »
— **Maria Ieshchenko**, Responsable de [Change.org](https://change.org) France

ASPAS

L'ASPAS est une association de protection des animaux sauvages, reconnue d'utilité publique et 100 % indépendante. Elle mobilise l'opinion publique, interpelle les élus et sensibilise tous les publics à la nécessité de protéger les milieux et les espèces.

Son savoir-faire juridique est unique. Depuis 45 ans, elle a engagé plus de 4 000 procédures devant les tribunaux pour faire respecter les lois environnementales et faire évoluer les droits de la nature. L'ASPAS crée également des Réserves de Vie Sauvage® et des Havres de Vie Sauvage® où l'intervention humaine est limitée à des objectifs écologiques. Plus nous rendons à la nature sauvage des territoires où elle peut s'exprimer pleinement et librement, mieux nous retrouvons une place à notre mesure, sans démesure. Pour une nature libre et sauvage !

*"L'ASPAS se mobilise pour que les animaux sauvages ne soient pas les grands laissés pour compte des événements climatiques extrêmes, qui touchent si durement l'ensemble des êtres vivants. Lorsque les sécheresses, canicules et incendies se répètent et que les animaux sauvages en souffrent et en meurent, leur accorder un répit en limitant la pression de chasse n'a rien d'une mesure radicale. Défendons collectivement les animaux sauvages : arrêtons la chasse le temps qu'ils se remettent !" **Noémie Ringuedé, présidente***

AVES

AVES France (Agir pour le Vivant et les Espèces Sauvages) se bat depuis plus de vingt ans pour défendre les animaux sauvages injustement chassés. Elle a notamment fait reculer la chasse sous terre du blaireau dans de nombreux départements.

*« Ces dernières années, nous avons réussi à faire reculer certains modes de chasse en saisissant la justice administrative. Aujourd'hui, les Français se rendent compte de l'absurdité de continuer à chasser alors que la nature est en souffrance. Incendies dévastateurs, canicules à répétition, pertes d'habitats et érosion de la biodiversité. Combien de temps encore nos gouvernements sacrifieront-ils la faune sauvage pour satisfaire les chasseurs ? Il est plus que temps d'abolir la chasse telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui et de remettre le rôle des animaux sauvages au centre de nos politiques environnementales. **Christophe Coret**, Président d'AVES France*

CONTACTS PRESSE :

Bruno VALENTIN :	presse@brunovalentin.fr	+33 6 16 98 82 14
Muriel Marasti :	muriel.marasti@orange.fr	+33 6 17 36 26 08
ASPAS :	presse@aspas-nature.org	+33 7 67 36 22 90
Change.org :	presse.fr@change.org	

NOUS REMERCIONS
TOUTES LES ASSOCIATIONS & LES PERSONNALITES PUBLIQUES
Qui soutiennent la marche du 24 octobre à Paris

AJAS
ANIMAL CROSS
AOC
AVF
BRIGADE ANIMALE BENEVOLE
CAP
CARDUELIS
CAUSE ANIMALE 24
COEXISTER
COLBAC Bézier
CRAC Europe
FOCALE POUR LE SAUVAGE
Association LES FOURMIS
FUTUR ASSO
HUNTSABSSWEDEN
L214
LA LIGUE DES ANIMAUX
269 LIFE FRANCE
LPO
MILITANTS POUR LE VIVANT
MNV x GARDIENS DES FELINS
PAROLE D'ANIMAUX, VOIX DES SANS VOIX
PAZ – Projet Animaux Zoopolis
PICARDIE ANIMAUX
PIGEONSPHERE
PLANETE TIGRE
PÔLE GRAND PREDATEUR
POUR UNE FORÊT VIVANTE
Comité scientifique PROANIMA QUATRE
PATTES
REGNE ANIMAL
RESPECTONS LES PIGEONS DE PARIS
SAMY
SEPA
SOCIETE ANTI-FOURRURE
SPA
TOUCHE PAS A MON POPOTTE
UN JOUR UN CHASSEUR

LES PERSONNALITES PUBLIQUES

L'AMI DES LOBBIES
VIRGINIA MARKUS
GUILLAUME MEURICE
RES TURNER
CAMILLE BRUNEL

LES PHOTOGRAPHES ANIMALIERS

Loïc ARBRAZ (LLB Photo)
Virginie CHARLES
(virginie_naturesauvage.bzh)
Laurent DEL FABBRO
(laurent.delfabbro)
Julien DELSOL (photo_incroyable21)
Eddy WEGRZYN
(eddywegrzyn_nature)

LES MEDIAS

Mr MONDIALISATION
REPORTERRE
VAKITA
SAVOIR ANIMAL
ECOTALK